



CONSEIL SOCIAL D'ADMINISTRATION de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes réuni à Clermont-Ferrand le 17 mars 2026

Déclaration liminaire de vos représentants CGT

En février 2022, le gouvernement russe affirmait qu'il contrôlerait l'Ukraine en quatre jours, tout comme en 1914 les gouvernements français et allemand affirmaient respectivement que leurs armées seraient à Berlin et à Paris en dix jours. Nous savons tous ce qu'il en a été... Fort de ces expériences, et désirant réaffirmer leur prééminence impériale par une démonstration de force, les USA et leur proxy au proche orient ont lancé une guerre contre l'Iran. Notons que tout comme le gouvernement russe avant lui, le gouvernement des USA a démocratiquement oublié de demander à sa population ce qu'elle en pensait avant de débiter la guerre.

Bien sûr, nul ne pleurera les caciques du régime iranien qui portent encore sur leurs mains le sang frais de la répression de leur population en début d'année. Mais c'est bien cette même population qui est désormais sous les bombes américaines et israéliennes. Bien sûr, l'état iranien riposte et frappe logiquement là où cela fait plus mal : sur le goulet du commerce mondial qu'est le détroit d'Ormuz dont il contrôle une des deux rives et sur ses voisins qui hébergent les bases qui servent à frapper le pays. Même si cette guerre dure depuis moins d'un mois, nul ne se risquera désormais à pronostiquer sa durée, pas plus que ses développements futurs, y compris l'envoi de troupes au sol.

Ce qui est toutefois bien visible, c'est le bourrage de crâne, la censure militaire et le brouillard informationnel : Les frappes sur l'Iran sont systématiquement annoncées comme faisant des dégâts considérables alors que les effets des ripostes iraniennes sont minimisées... et que la censure militaire s'abat féroce sur les personnes sur place qui s'avisent de les filmer ou les documenter. De même, dans les médias, de prétendus spécialistes défilent pour dire tout, son contraire et l'inverse le lendemain, histoire d'être sûr que le maximum de monde n'y comprenne rien.

Dans cette guerre, le positionnement du gouvernement français est loin d'être clair : envoi de l'unique porte-avions du pays en Méditerranée orientale à portée de drones iraniens, affirmation de se limiter à des opérations défensives... mais qui pourraient être des bombardements sur des sites de stockage de missiles en Iran. On a même pu penser à un moment que les accords de défense avec les Émirats du golfe persique allaient être activés. Bref, pour le gouvernement français, dans cette guerre, la notion de défense est très élastique. Il serait en tout cas une erreur grave de considérer que cette guerre lointaine ne nous concerne pas. Déjà le suzerain américain appelle ses vassaux... pardon, il faut dire « alliés », à aller « sécuriser » le détroit d'Ormuz, c'est-à-dire aller prendre des risques considérables à portée de tir des canons iraniens. L'explosion des dépenses d'armement au détriment des besoins de la population dans tous les pays, y compris en

France, n'annoncent rien de bon et prépare d'évidence une guerre prochaine. La CGT rejette cette perspective qui se fera sur le dos des travailleurs au profit des actionnaires du complexe militaro-industriel qui se remplissent déjà les poches de manière éhontée.

La réalité, c'est que ce sont les travailleurs qui vont en supporter les conséquences : directement pour ceux qui sont ou seront envoyés au front comme soldats et indirectement sur leurs revenus et leurs dépenses pour ceux qui restent à l'arrière. Ainsi, le prix des carburants monte à toute vitesse. Les premiers touchés sont ceux dont la route est le gagne-pain, mais aussi ceux qui, faute de revenus suffisants, sont obligés de se loger loin, voir très loin, de leur lieu de travail. Car, par cette guerre, nous risquons de payer une politique qui depuis des décennies fait que le logement n'est plus considéré comme un bien essentiel, mais comme un outil de spéculation.

Après tout le monde, des années d'alerte des syndicats et du monde associatif, le 23 janvier dernier, le gouvernement a d'ailleurs découvert qu'il y a un grave problème de logement en France. Cette situation, tous les travailleurs de ce pays la subissent directement ou indirectement depuis des années, que ce soit pour eux-mêmes ou pour loger leurs enfants qui décohabitent. Pour louer un logement, il faut accepter pour des prix exorbitants des surfaces réduites, et parfois des locaux insalubres. Pour l'acheter, le centre des villes est totalement inabordable avec un salaire, même de cadre A et un endettement se comptant en décennies. Ainsi, les familles sont contraintes de se loger de plus en plus loin avec souvent des trajets qui ajoutent à la fatigue liée au travail et une dépendance totale à la voiture pour la vie de tous les jours dont le coût s'ajoute à celui du logement.

D'après les propres chiffres du gouvernement, les habitants de ce pays consacrent « *en moyenne 28 % de leurs revenus au logement, et l'offre locative a chuté de 15 % en 5 ans, touchant particulièrement les étudiants, les apprentis et les jeunes actifs. Entre décembre 2024 et novembre 2025, les mises en chantier de logements ont baissé de 22 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. Les bailleurs sociaux, confrontés à 2,9 millions de dossiers en attente, peinent à répondre à la demande.* »¹ Le tout est accompagné de belles promesses : 400 000 logements construits annuellement dont 50 000 locatifs privés et 125 000 locatifs sociaux... mais derrière ces belles promesses quels sont les moyens ?

L'encre de son communiqué à peine sèche, le gouvernement y a apporté une réponse claire : RIEN, voir MOINS QUE RIEN !! Dès le 29 janvier un décret réduit les obligations de production de logement sociaux dans un certain nombre de villes et d'agglomérations. Alors qu'auparavant, dès qu'une ville ou une agglomération enregistrait en moyenne annuelle plus de 4 demandes pour une attribution de logement social, elle devait disposer de 25 % de logements locatifs sociaux, ce seuil de demandes est relevé à 5,5. Ce simple jeu d'écriture évite à de nombreuses villes de se conformer à la règle la plus élevée de la loi SRU en la matière et récompense les élus locaux qui ne produisent pas suffisamment de logements abordables. En Auvergne-Rhône-Alpes, sont concernés par cette baisse les villes de Montélimar, Valence, Vichy, Romans-sur-Isère, Grenoble, Chambéry, Thonon-les-Bains, Cluses, et les agglomérations Villefranche Beaujolais Saône, Moulins Communauté, Valence Romans Agglo, Montélimar Agglomération, Vienne Condrieu, Grenoble-Alpes-Métropole, Pays d'Issoire, du Grand Chambéry, Thonon Agglomération. Le gouvernement justifie cette évolution à la baisse des ratios obligatoires de logements sociaux par le fait que « *les*

1 Source : <https://www.info.gouv.fr/communiquel/gouvernement-lance-le-plan-relance-logement>

communes n'auraient pas eu le foncier disponible pour en créer suffisamment ». Argument qui pourrait être comique pour qui connaît les développements urbains de certaines communes précitées depuis des années, s'il n'avait pas des conséquences directes sur le logement de tous.

Dans le même temps, le gouvernement met en place un nouveau dispositif de subvention des propriétaires bailleurs. Après les « Malraux », « Censi-Bouvard », « de Robien », « Duflot », « Besson », « Scellier », « Borloo », « Cosse », « Denormandie » et autre « Pinel », voici le « Jeanbrun ». Ces dispositifs ont pourtant démontré leur inefficacité totale en matière de production de logements abordables, depuis leur création il y a plus de trente ans. Les aides directes à l'achat de logements locatifs sont un gouffre sans fond où les propriétaires, par le biais de déductions fiscales sur le prix d'achat, leurs crédits, les travaux d'entretien, se font rembourser leur patrimoine par l'État. Les aides indirectes que sont les APL ne font que pousser les loyers à la hausse, améliorant la rentabilité de l'investissement, sans que les locataires ne bénéficient d'une quelconque amélioration de leurs conditions de logement. Bref, le gouvernement poursuit la politique qui échoue depuis des décennies, alors que se loger devient chaque jour plus difficile et que la rente des propriétaires s'accroît.

La CGT revendique la production massive de logements sociaux, de tailles adaptées à toutes les familles, à proximité du centre des villes ou dans des zones bien desservies par les transports en commun. En rattrapage sur les dix prochaines années, ce sont 200 000 logements sociaux par an qu'il faut produire, afin que le logement ne soit plus un luxe, un objet de spéculation, mais redevienne un bien de base accessible à tous !

Mais les travailleurs ne subissent pas que la pénurie organisée de logements. Ce sont tous leurs droits sociaux qui sont attaqués. Une nouvelle fois, on annonce un reste à charge plus élevé en cas d'hospitalisation. Se soigner est-il un luxe ?

Pour les fonctionnaires, c'est aussi toute l'action sociale qui est attaquée avec en 2026 une baisse annoncée par le ministère de la Fonction publique du budget interministériel de plus de... 75 %. Ce sont donc pour tous des repas plus chers dans les RA et RIA, ce sont moins d'activités sociales assurées par les SRIAS, moins de colonies de vacances, moins d'unités d'accueil, moins de tickets pour les musées les cinémas et autres activités. Bien sûr, on va nous répondre que le budget de l'action sociale ministérielle n'est pas concerné par ces coupes... pour le moment, mais qu'en sera-t-il l'année prochaine ? Et certains osent dire que la baisse du pouvoir d'achat, le fait de finir les mois avec moins d'argent sont des ressentis et ne correspondent pas à la réalité. Mais non, les personnels des administrations, comme tous les travailleurs, savent compter ce qui leur reste à la fin du mois !

Lors du présent CSA, nous allons examiner les résultats du baromètre social de la DREAL. L'administration est probablement satisfaite des résultats qui sont présentés, mais en tant que représentants du personnel, il nous manque clairement des éléments pour juger de la pertinence des chiffres et tendances annoncées dans ce sondage, qu'il s'agisse de la proportion femmes/hommes des participants ou de la proportion des catégories de personnels. Certes il est indiqué qu'il a été procédé à un « redressement » par catégorie, mais qu'en est-il pour prendre en compte la complexité de la DREAL : les différents sites et leurs spécificités, les classes d'âge des agents, leur origine ministérielle ? Nous pouvons toutefois dire sans nous tromper que la participation des agents est et reste faible et que certains aspects nous interpellent. Ainsi, parmi

les difficultés, la première mentionnée – et de loin – est la charge de travail, le travail en urgence, la mauvaise organisation et la charge inadaptée. Le fait que la première proposition des agents soit de simplifier les procédures, les circuits administratifs, le mille-feuille hiérarchique, gagner en efficacité et en autonomie, n'est pas non plus anodin. Nous notons aussi avec inquiétude que 61 % des répondants se disent inquiets ou découragés face à l'inaction climatique et écologique, que 44 % ne se sentent pas reconnus et valorisés dans leur travail, et que plus d'un agent sur quatre pense à quitter le pôle ministériel. Pour la CGT, c'est encore une fois un vrai message d'alerte par rapport aux conditions de travail des agents. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans les débats.

Nous souhaitons toutefois évoquer dès maintenant une situation particulièrement dégradée. Elle ne peut d'ailleurs pas être décorrélée de ce contexte général au sein de la DREAL, mais aussi malheureusement du contexte national, où certains préfets ou directeurs veulent flatter l'agrobusiness en se débarrassant d'agents qui appliquent les lois sur la préservation de la biodiversité. Il s'agit de la situation à EHN sur laquelle les représentants du personnel CGT ont alerté la direction lors de la dernière réunion de la formation spécialisée. Force est de constater que cette alerte sur les conditions d'encadrement et d'organisation du travail au sein de ce service qui engendre stress, souffrance et surcharge de travail, semble ne pas avoir été totalement comprise, ni prise en compte. Nous insistons une nouvelle fois : il ne s'agit pas d'une situation individuelle, mais d'un problème systémique qui doit être traité et vu comme tel. **Face à une situation intolérable qui perdure depuis des mois, malgré les signalements et les alertes, par la présente déclaration, les représentants CGT alertent donc la direction de la DREAL d'un danger grave et imminent au sein de ce service au titre de l'article R253-58 du code général de la fonction publique.**

Au sujet de la création du pôle interrégional relatif à la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacé d'extinction (CITES) à Clermont-Ferrand, si la présentation de l'administration est tournée de manière positive, la réalité c'est que cette réorganisation est quasi uniquement la conséquence des réductions d'effectifs à l'échelle nationale sur ces missions. La CGT ne peut donc se satisfaire de cette opération qui, quand bien-même elle pourrait sembler avoir localement des effets positifs, ne fait au final que traduire une nouvelle fois le délitement des services du ministère et ses abandons de missions.

Concernant la DREAL, deux autres points mobilisent actuellement l'attention de la CGT. Le premier concerne la présence de radon au sous-sol du site Léo-Lagrange à Clermont-Ferrand, probablement en quantité notable, pour que la direction ait jugé utile de prévenir les représentants du personnel... mais sans leur fournir les analyses réalisées. La présence de ce gaz nocif à cet endroit est tout sauf une surprise pour qui connaît la géologie du Massif Central. Il est pour le moins surprenant qu'il ait fallu attendre 2026 pour que l'administration s'en préoccupe. Si les représentants du personnel n'ont pas très rapidement les résultats des analyses effectuées, sur ce sujet aussi, les représentants du personnel CGT utiliseront leur droit d'alerte afin que la santé des agents concernés soit enfin prise en compte.

Le second est la panne électrique au 5^e étage du Lugdunum le 6 mars qui a visiblement endommagé de nombreux équipements : écrans, photocopieur, prises multiples, ventilo-convecteurs de chauffage, bases d'ordinateurs portables, blocs d'éclairage de secours... L'odeur qui flottait ce jour-là à l'étage attestait que des équipements électriques ont très fortement souffert. Le

courant a été rétabli à peu près partout après plusieurs disjonctions, mais sans diagnostic réel des équipements, dont les prises ont simplement été débranchées, à part ceux visiblement hors services qui ont été retirés des bureaux ou neutralisés. Ainsi, le lundi, les agents, pas toujours informés de ce qui s'était passé, ont aussi été laissés à eux-mêmes face à ces équipements débranchés dont la sécurité pouvait être compromise. En outre, les dégâts électriques font que dans certains bureaux il n'y a actuellement plus de chauffage, voir même plus d'éclairage, sans qu'une perspective claire de remise en état existe pour les agents. L'absence de communication face à cet incident tout de même d'une certaine ampleur interroge. Sa cause a-t-elle été identifiée et réglée ? La réparation ou le remplacement des équipements endommagés est-il prévu ?

Dans ce contexte, la CGT rappelle ses revendications :

- Abrogation de la loi portant réforme des retraites ;
- Retraite à 60 ans à taux plein (55 ans métiers pénibles) avec 37,5 annuités ;
- Rétablissement du maintien du traitement à 100 % pendant les arrêts maladies ;
- Rétablissement de la GIPA, revalorisation des salaires et intégration des primes dans le salaire ;
- Abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique ;
- Réduction du pouvoir des préfets sur les services déconcentrés de l'État ;
- Abrogation de la PSC obligatoire et passage à la couverture à 100 % par la Sécurité sociale ;
- Des effectifs et des moyens adaptés aux missions et non des missions réduites ou abandonnées faute de moyens.

o-o-o-o